Vaccination : il ne faut pas oublier les adultes...

Abderrahim DERRAJI - 2015-04-28 09:13:13 - Vu sur pharmacie.ma

Le Maroc célèbre du 24 au 30 avril la semaine nationale de la vaccination sous le thème « Complétons la vaccination, sauvons nos enfants des maladies ». Cette célébration est une opportunité pour rappeler l'importance de la vaccination.

La vaccination permet d'éviter 2 à 3 millions de décès par an à travers le monde. Elle protège les enfants, non seulement contre des maladies pour lesquelles des vaccins existent depuis de nombreuses années, comme la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la rougeole, mais aussi contre d'autres maladies comme la pneumonie et la diarrhée à rotavirus, deux des principales causes évitables de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans.

Aujourd'hui, le Maroc fait figure de bon élève et de grandes avancées ont été réalisées en matière de vaccination. En effet, grâce à un taux de couverture vaccinale de plus de 95% et un calendrier vaccinal (PNI) efficient, le Maroc a pu réduire le taux de mortalité et de morbidité de nombreuses maladies infectieuses. À titre d'exemple, aucun cas de poliomyélite et de diphtérie n'a été enregistré depuis respectivement 1987 et 1991. Le Maroc a aussi validé l'élimination du tétanos néonatal en 2002. Par ailleurs, la vaccination contre l'Haemophilus influenza type b a permis de réduire les cas de méningites dues à cette bactérie de plus de 85%.

Le Plan National d'Immunisation a été actualisé cette année par le ministère de la santé pour être en phase avec les dernières recommandations de l'Organisation Mondiale de Santé (OMS). C'est ainsi que le vaccin contre la poliomyélite inactivée a été introduit, de même que les rappels du vaccin de la rubéole et de la rougeole ont été instaurés. On ne peut que se féliciter pour cette dynamique et ces réalisations. Nous devrions cependant, continuer à œuvrer pour pérenniser ces acquis et ne pas nous focaliser uniquement sur l'enfant et le nourrisson en oubliant de nous atteler à l'amélioration du taux de couverture vaccinale chez l'adulte. En effet, celle-ci reste très faible, à l'image du vaccin antigrippale qui ne dépasse pas 1,2% de la population à risque.

Pour conclure, seule une réelle volonté et une promotion bien menée nous permettraient de protéger nos concitoyens, quelques soit leur âge, et surtout de faire des économies qui pourraient contribuer à améliorer la prise en charge des autres maladies. Consulter Pharmanews 288 : Lien